



## Nous avons besoins d'informations svp

Par **zarzis**, le **22/09/2008** à **20:52**

bonsoir

j'aurai une petite question qui devient urgente pour nous

je m'explique

Mon ami est tunisien , et depuis deux ans je fait régulièrement des allers et retours en Tunisie  
Nous avons essayer de demander un visa touristique il y à 3 semaines qui à été refusé chose à laquelle nous nous attendions

Nous voulons éventuellement refaire une demande de visa touristique, mais on nous la fortement déconseillé à l'ambassade , car quand j'ai appelé ils m'ont dit qu'il fallait attendre entre 3 à 6 mois pour une nouvelle demande ? est ce vrai ? Y 'as t'il un texte de loi qui stipule ce délai de 3 à 6 mois ? Si oui lequel ?c'est urgent svp pour nous.

D'autre part nous avons parlés mariage bien sûr, et j'ai lu sur plusieurs forums qu'un refus de visa sur le passeport été très mauvais signe pour la suite pour le rdv du ccm ?

Donc voila bcp de questions , sans réponses sûres et bcp d'attente

Vos réponses sont les bienvenues merci à toutes et tous

La distance nous fait souffrir et nous attendons avec impatience ces réponses.

Cordialement